Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles

AFPCN

Mieux comprendre, mieux prévenir

IDEFFIE

Les Cahiers de l'AFPCN

Cycle de webinaires sur l'expertise française à l'international en Réduction des Risques de Catastrophes (EFI-RRC)

TROISIÈME SESSION DU CYCLE EFI-RRC - 22 JUIN 2021

NOTE DE SYNTHÈSE

LES SOCIÉTÉS CIVILES AU CŒUR DE LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES, L'EXPERTISE DES ONG FRANÇAISES

Cycle EFI-RRC et session coorganisés par les associations AFPCN et IDEFFIE
Session réalisée en collaboration avec le réseau RepR

RepR

RÉSEAU POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES

Le mot d'accueil par l'AFPCN

Roland NUSSBAUM, Secrétaire Général de l'AFPCN

"Ce webinaire est le troisième d'un cycle initié en début d'année par l'AFPCN en partenariat avec l'association IDEFFIE. Cette série de webinaires portant sur l'expertise française à l'international dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes réunit les objets respectifs des deux associations, à savoir la réduction des risques de catastrophes et l'action française à l'international.

Ainsi, en développant ce cycle un peu à la manière d'une série télé de vulgarisation scientifique, les associations AFPCN et IDEFFIE espèrent contribuer à générer des vocations dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes et faire connaître la variété des formes d'expertises des acteurs français dans ce domaine."

Synthèse des exposés et des débats

François GRUNEWALD, Directeur scientifique du Groupe URD et coordinateur du réseau RepR

"Comme l'ont démontré des événements récents tels que l'explosion au port de Beyrouth, les tempêtes tropicales aux Philippines ou encore les inondations de la Roya, la société civile est un acteur clé de la réduction des risques de catastrophes. Aussi, le groupe URD, think tank spécialisé dans l'analyse des pratiques et le développement de politiques pour l'action humanitaire et la gestion des fragilités, travaille avec le réseau d'ONG RepR duquel CARE France, Handicap International et La Croix Rouge font partie.

La réponse de la société civile après une catastrophe est un phénomène très ancien. A titre d'illustration, le tremblement de terre de Lisbonne en 1755 avait été l'occasion d'une mobilisation conséquente des réseaux de charité.

Aux XVIIIème et XIXème siècle, les principaux acteurs de la gestion de crise étaient l'Eglise et les militaires. Aujourd'hui, les tissus d'ONG sont très développés et celles-ci sont particulièrement engagées dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes. Comme nous allons le voir, l'évolution des processus et des stratégies de réduction des risques de catastrophes s'adaptent aux évolutions des sociétés d'intervention."

Intervenants

Guillaume DEVARS,
Responsable des Opérations Madagascar
Référent Réduction de Risques de Catastrophes,
CARE France

Julien FOUILLAND,
Spécialiste en Réduction des Risques de Catastrophes et Adaptation au Changement Climatique,
Handicap International,
Humanité et Inclusion

Discutants

Myriam MERAD,
Présidente du Conseil scientifique de l'AFPCN et pilote de la mission 2 "Animation scientifique et technique"

Cyril BOUYEURE,
Président d'IDEFFIE

- **Les ONG françaises et la réduction des risques de catastrophes : approches et publics cibles**

Les ONG françaises jouent un rôle essentiel dans la réduction des risques de catastrophes en ce sens qu'elles **viennent en aide aux populations les plus vulnérables** à ces risques. CARE France comme Handicap International ont pour objectif d'**augmenter la résilience des populations** vivant dans les zones d'intervention de ces deux ONG face aux risques naturels et aux effets des changements climatiques.

Le **diagnostic de la vulnérabilité** des populations locales par les ONG s'appuie sur des **critères sociodémographiques**. Par exemple, CARE France s'intéresse particulièrement à l'impact du **genre** sur la vulnérabilité des populations aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. En effet, selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les femmes sont 14 fois plus sensibles que les hommes aux catastrophes naturelles.

L'objectif de CARE France est de renforcer la résilience des populations par la **construction de différents capitaux** mobilisables en cas de catastrophe tels que le capital humain, technologique, social, etc. De la même manière, les différents projets menés par CARE France visent à **augmenter les capacités d'absorption et d'adaptation** des populations locales aux différents risques naturels auxquels ils font face. Par exemple, le projet *When the Rain falls* a permis à des communautés issues de huit pays différents d'adapter leurs pratiques agricoles au stress hydrique. En outre, CARE France adopte une approche holistique de la réduction des risques de catastrophes en tentant d'adapter les **cadres législatifs** en vigueur dans les pays d'intervention aux risques existants.

Handicap International s'intéresse aux **populations exclues des dispositifs de gestion des risques** au sein desquelles les femmes, les personnes âgées et certaines ethnies des pays dans lesquels l'ONG intervient occupent une place majeure. Par exemple, deux tiers des victimes du tsunami de 2004 en Indonésie étaient des femmes.

Les catastrophes ont pour conséquence la **restriction de l'accès des populations aux services essentiels** tels que la santé ou l'éducation ainsi que la hausse des traumatismes psychiques et des handicaps. Ainsi, Handicap International joue un rôle important dans la gestion de crise et post-catastrophe.

En outre, les pays les plus touchés par les catastrophes naturelles sont souvent en proie à des **conflits**, ce qui représente un **enjeu supplémentaire** pour s'assurer de la participation des populations les plus à risques aux projets menés. Pour cela, Handicap International développe des méthodes de réduction des risques de catastrophes spécifiques aux contextes de sécurité dégradée. Par exemple, en 2017, le **programme "safe school"** a été développé au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad avec un double objectif : sensibiliser les plus jeunes aux multiples risques qui les menacent et sécuriser les systèmes éducatifs, notamment en renforçant les systèmes d'alerte.

- **La responsabilité des ONG françaises spécialistes de la réduction des risques de catastrophe**

Les ONG sont **responsables** de leurs actions et **redevables envers les populations bénéficiaires** de leurs projets. Cela implique que ces projets soient menés avec transparence et neutralité. Il y a aussi une **responsabilité contractuelle** de l'ONG vis-à-vis de ses bailleurs institutionnels ainsi qu'une responsabilité sociale. Ainsi, les rapports RSA (Responsabilité sociale des associations) permettent de faire une bilan sociétal, social, environnemental et de gouvernance des ONG pour assurer l'exemplarité de leurs pratiques.

En outre, les ONG œuvrant pour la réduction des risques de catastrophes à l'international disposent d'une **responsabilité éthique** puisque les acteurs sur le terrain sont confrontés à de nombreux risques, notamment dans les zones en conflit. Se pose également la question de la protection des bénéficiaires des projets, de la lutte contre la fraude et contre la corruption.

> *"Afin de nous assurer que les besoins des populations sont bien en adéquation avec les actions de l'ONG, nous menons un suivi post-distribution. Par exemple, lorsque nous faisons des transferts d'argent aux bénéficiaires des projets, nous suivons leur utilisation."*
>
> **Guillaume DEVARS, CARE France**

- **Intervention humanitaire et souveraineté étatique**

Pour intervenir dans un pays, chaque ONG doit obtenir un **accord de siège** du gouvernement du pays en question qui reconnaît la possibilité d'intervenir ou non de l'ONG. Cet accord est **réévalué tous les deux ans**.
Ainsi, les ONG n'ont pas la possibilité d'intervenir où et quand elles le souhaitent. Cependant, les ONG doivent parfois s'émanciper de cette souveraineté étatique lorsque des vies en dépendent.

- **Les enjeux du diagnostic participatif**

L'élaboration d'un diagnostic participatif, à savoir de l'analyse par les populations bénéficiaires des projets de leurs propres réalités et besoins, implique de **créer du lien avec les acteurs locaux**.
Pour cela, 90 pourcent des employés et bénévoles de CARE France sont en poste au niveau local, ce qui permet de faciliter le lien avec les communautés et de répondre au mieux à leurs besoins. De la même manière, Handicap International collabore au niveau local avec des experts des risques et la société civile.

- **Le partage d'expériences entre les acteurs de terrain sud-sud**

Au sein du GNDR, les ONG échangent sur leurs **pratiques à l'international** et des **visites de terrain à terrain** sont organisées pour favoriser ces enrichissements mutuels.
Dans certains cas, des **programmes d'échanges de pratiques sud-sud** sont organisés et financés par l'Union européenne. Par exemple, un tel programme d'échange entre Madagascar, le Mozambique et le Lesotho est financé par la DG ECHO.

- **Investir dans le domaine de la RRC : quelles économies en termes de vies humaines et d'infrastructures ?**

Investir dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe permet de **diminuer le coût de la réponse à l'urgence**. Ce message a été adressé par le réseau RepR lors de la Conférence de la troisième Conférence mondiale de l'ONU tenue à Sendai au Japon le 18 mars 2015. Le cyclone tropical Pam qui a frappé l'archipel de Vanuatu en 2010 en a été l'illustration.

- **Appels d'offre et travail de plaidoyer auprès des bailleurs institutionnels**

Il est assez fréquent de voir des projets se développer en **consortium**. Par exemple, pour les appels à projets européens (UE), les ONG se regroupent pour **gagner en efficience et augmenter l'impact de leurs actions**. Cela leur permet notamment d'échanger sur leurs pratiques : la capacité de dialogue est intéressante au niveau local.

> *"L'indépendance financière des ONG dépend de leurs capacités financières et de leurs dépendances vis-à-vis des dons particuliers et des bailleurs institutionnels."*
>
> **Julien FOUILLAND, Handicap International**

Il faut bien choisir ses soutiens financiers et instaurer des **critères exclusifs** : les ONG passent au crible le respect des droits de l'Homme et l'éthique des institutions qui les financent. Coordination Sud a rédigé une note sur la capacité d'initiative des Organisations de la Société Civile (OSC) pour laquelle elle établit des critères stricts en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme.

Les bailleurs institutionnels, notamment européens, ont tendance à décentraliser leurs délégations, ce qui rend le dialogue plus fluide au niveau local. L'AFD invite quant à elle les ONG à se prononcer sur les termes de référence du bailleur après chaque appel à manifestations.
Ainsi, les ONG et en particulier le réseau RepR ont un **rôle d'influence et de plaidoyer** auprès de leurs bailleurs. Par exemple, le réseau RepR a poussé l'AFD à mener des programmes de financement en gestion des risques de catastrophe.

Conclusion

Les ONG françaises disposent de **nombreuses expertises dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes**. Elles travaillent à la fois à la reconstruction économique, technologique et sociale des sociétés touchées par les catastrophes. Cette expertise est collective puisque les ONG se positionnent dans de **grands réseaux d'ONG françaises à l'international** et y **partagent leurs expériences et leurs pratiques**. De la même manière, les ONG du réseau RepR développent également des actions au niveau national. Par exemple, certaines ONG du réseau RepR étaient présentes lors des inondations de la vallée de la Roya dans les Alpes-Maritimes en 2020.

Cette troisième session de la série de webinaires sur l'expertise française à l'international nous a permis de voir comment les ONG françaises coopèrent et échangent leurs pratiques dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe à l'international. Aussi, nous pouvons nous demander quels transferts de savoir-faire de ces ONG à l'international pourraient être pertinents au niveau national ?

ONG françaises représentées lors de ce webinaire

CARE France

Fondée en 1945, CARE France est une ONG apolitique et non-confessionnelle présente dans une centaine de pays et dont l'objectif est de lutter contre l'extrême pauvreté.

Depuis 1983, CARE France soutient le développement local durable, l'adaptation au changement climatique et intervient dans les situations d'urgence humanitaire telles que les situations post-catastrophes.

En 2020, CARE France est intervenue dans 30 pays avec un budget d'environ 40 millions d'euros pour une centaine de projets.

CARE France appartient à différents réseaux internationaux tels que le réseau RepR, le Global Network of Civil Society Organisations for Disaster Reduction (GNDR), Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies (VOICE) ou encore le réseau BOND.

Handicap International

Handicap International - Humanité et Inclusion (HI) est une ONG fondée en 1982 qui intervient avant, pendant et après les catastrophes.

HI vient en aide aux populations les plus vulnérables (âge, ethnie, genre) dans une soixantaine de pays avec un budget moyen de 200 000€ par an.
L'ONG dispose de 8 bureaux dans le monde qui mènent un travail de plaidoyer et de collecte de fonds. Ses deux sièges sociaux sont situés à Lyon et à Bruxelles. La majorité des financements de HI proviennent de subventions publiques. Environ 400 projets sont menés chaque année dans le monde et une vingtaine de ces programmes répondent aux enjeux de la réduction des risques de catastrophe.

La Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (PIROI) de La Croix Rouge

La PIROI fait partie des trois plateformes de La Croix Rouge française en Outre-Mer : aux côtés de la PIRAC (Amérique et Caraïbes) et de la PIROPS (Océan Pacifique Sud).
La PIROI participe à la réduction des risques de catastrophes de différentes manières :

- Préparation aux risques en contexte scolaire avec des programmes d'éducation populaire tels que le programme "Paré, pas paré",
- Ancrage dans les mécanismes de gestion des risques des pays d'intervention (notamment insulaires),
- Travail en réseau entre plateformes, même éloignées : moyens humanitaires importants, travail avec des acteurs logistiques, stocks décentralisés. Ces différents dispositifs permettent une organisation rapide en cas de catastrophe,
- Collaboration avec Météo France pour la mise en place de systèmes d'alerte précoce,
- Ancrage dans les systèmes d'information nationaux.

Pour aller plus loin, retrouvez les diaporamas des interventions sur le site internet de l'AFPCN

A propos du cycle EFI-RRC

Le domaine de la réduction des risques de catastrophes et un sujet universel qui fait l'objet d'une large mobilisation : l'aide et l'assistance technique se doivent d'être internationales et de mobiliser tous les acteurs compétents. Avec une expérience très diversifiée, tant en métropole que dans les outre-mer, les praticiens français peuvent partager et valoriser des savoir-faire et des techniques précieux, à l'instar des plus grands offreurs d'expertise internationale du domaine (Allemagne, Etats-Unis, Japon, Royaume-Uni, pays scandinaves, Suisse, etc.). Dans vos activités professionnelles dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes, vous avez déjà eu, ou vous prévoyez d'avoir, l'occasion d'intervenir à l'étranger et de vous confronter avec ces environnements différents et leurs retours d'expérience respectifs. Vous vous interrogez sur l'attractivité de votre "offre" et de la relation optimale à développer avec la demande, notamment les bailleurs internationaux, et aussi les partenaires, etc. Par le présent cycle de webinaires sur l'expertise française à l'international en réduction des risques de catastrophes, l'AFPCN et IDEFFIE se proposent de vous renseigner avec des éclairages pénétrants de spécialistes expérimentés et d'apporter des réponses à vos questions.

L'AFPCN et IDEFFIE poursuivent ce cycle par cette une troisième session consacrée à l'expertise des ONG françaises dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes à l'international.

Précédents webinaires organisés :

- L'expertise française à l'international en réduction des risques de catastrophes (EFI-RRC) : analyse des enjeux et perspectives
- L'expertise française à l'international en réduction des risques de catastrophes (EFI-RRC) : les projets de recherche européens

Webinaires à venir :

Pour consulter la programmation des prochains webinaires, rendez-vous sur : https://bit.ly/3zzX2r8

Toute suggestion de sujet à aborder est la bienvenue. Pour cela, contactez-nous : contact@afpcn.org

Restez informés de nos prochains événements !

L'AFPCN (Association française pour la prévention des catastrophes naturelles) poursuit l'action du Comité français de la Décennie internationale de prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN), en tant que centre national de réflexion collective transversale et multirisque sur la problématique des risques naturels et acteur reconnu de la coopération internationale dans ce domaine.

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles
AFPCN
Mieux comprendre, mieux prévenir

contact@afpcn.org
http://afpcn.org
@AFPCN_risques
page linkedIn

Nous contacter
http://ideffie.org/

IDEFFIE (Initiative pour le développement de l'expertise française francophone à l'international et en Europe), laboratoire de pensées et réseau francophone, spécialisé dans l'analyse des besoins et des bonnes pratiques en matière d'expertise technique internationale.

S'abonner à notre newsletter